

Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 46, Numéro 2 > mars, avril 2019 > droitdeparole.org



Sur la rue Saint-Jean, le 15 mars, quelques milliers de manifestants et de manifestantes ont marché pour l'environnement.

PHOTO NATHALIE CÔTÉ

Printemps planétaire

Par Nathalie Côté

« À qui la planète? À nous la planète! », « On veut quoi? On veut du changement! » ou encore « So so so, sauvons la planète! », , ont scandé les manifestants rassemblés à Québec vendredi le 15 mars dans le cadre de la manifestation pour le climat. Les quelques milliers de personnes ont manifesté pendant plus de deux heures, marchant du Vieux-Québec jusqu'en Basse-Ville en descendant la côte d'Abraham vers le parc de l'Université. La marche, joyeuse à souhait, était doublée d'une journée de grève dans plusieurs écoles secondaires, cégeps et universités.

La cégepienne Naomi Laflamme raconte qu'elle a appris l'existence de cette manifestation sur les réseaux sociaux. Avec son copain Phillippe Marier-Vermet, ils expliquent qu'ils

sont là pour demander au gouvernement qu'il agisse sur des enjeux locaux, comme le troisième lien, qu'ils rejettent parce qu'il aura des effets polluants. Ils manifestent aussi pour demander au gouvernement d'investir dans le développement durable. Est-ce qu'ils pensent que cela aura un effet? « On l'espère! On ne veut pas que ça s'éteigne! ». La prochaine journée de grève et de manifestation est déjà annoncée pour septembre prochain.

La force de leur action est décuplée par la multiplication des journées de grève et des marches dans plus de mille villes dans une centaine de pays. De l'Australie en passant par l'Inde, le Mexique, les États-Unis et l'Europe, des milliers de jeunes ont répondu à l'invitation de l'étudiante suédoise Greta Thunberg, qui fait grève chaque vendredi depuis août 2018. L'étudiante de 15 ans manifeste devant le Parlement suédois pour demander aux dirigeants de sortir de l'inaction et de lutter contre les changements climatiques.

Revendications

Au Québec, plus de 236 000 étudiants étaient en grève à l'initiative du Collectif la planète s'invite à l'université. Le collectif a trois grandes revendications : Il demande aux gouvernements d'établir un programme d'éducation à l'environnement et de sensibilisation à la crise climatique, en partenariat avec des jeunes citoyens et citoyennes; il demande l'adoption d'une loi climatique forçant l'atteinte des cibles recommandées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5 degré Celsius. Selon le GIEC, il faudrait que les émissions mondiales de CO² diminuent de 50% d'ici 2030. Ils demandent également une plus grande transparence de la part des institutions d'enseignement en ce qui a trait à leurs investissements, le retrait des investissements dans les énergies fossiles et la tenue d'un bilan carbone institutionnel.



La coordonnatrice Julie Levesque et la fille du boulanger.

PHOTO NATHALIE CÔTÉ

Des pains sur la planche

Une boulangerie proche des gens

Par **Nathalie Côté**

La boulangerie Des pains sur la planche ouvre ses portes le 28 mars sur la rue Saint-Vallier Ouest. «On veut rendre le bon pain accessible à tous les budgets» explique la coordonnatrice du projet, Julie Levesque.

Ce projet est plus qu'une boulangerie: «C'est un projet qui va travailler à l'équité sociale. Dans tous les pays du monde, on se réunit à table autour d'un pain», ajoute Julie Levesque: «On veut que la boulange-

rie devienne l'extension du salon des gens du quartier. Il y aura un coin café, un coin pour les enfants». L'espace ouvert laisse voir l'atelier des artisans boulangers qui s'approvisionneront de céréales biologiques et locales. Des ateliers de fabrication du pain y seront également offerts.

L'organisation travaillera en partenariat avec le milieu communautaire. L'équipe des Pains sur la planche a déjà eu l'aide de l'organisme d'intégration Croissance travail et collaborera avec différents organismes

œuvrant dans la réinsertion sociale, notamment avec des personnes handicapées.

Cette boulangerie communautaire d'avant-garde est un projet unique à Québec, sinon au Québec. C'est le projet d'un groupe d'amis liés par un idéal commun. Depuis plus d'un an, Cyril Pringault et Jonathan Gagnon travaillent à mettre sur pied cet organisme à but non lucratif. Les profits seront réinvestis dans l'OBNL: «Notre projet ce n'est pas d'envoyer un proprio deux fois par années dans le

sud!» ajoute la coordonnatrice.

Depuis le socio-financement sur Internet avec la Ruche, jusqu'à l'invitation faite auprès des citoyens et des citoyennes du quartier à faire un don d'articles de cuisine afin de emplir leurs armoires, le projet innove. Presque tout a été récupéré: des meubles aux tasses de café. «Notre objectif, c'est d'être le plus éthique et le plus écologique possible».

Des pains sur la planche, 638, rue Saint-Vallier Ouest.

Témoignage

Entrer en gauche avec la grâce

Par **Yorick Godin**

Pour répondre au texte de Gilles Simard «Un Québec laïc pour guérir nos blessures...», paru dans Droit de parole en octobre 2018, et dans le but de poursuivre une discussion saine sur le port des signes religieux, je souhaite rappeler la dimension émancipatrice de la spiritualité en revendiquant une posture non-autoritaire du fait religieux.

Ces signes sont sujets à interprétation et touchent autant à la grâce pour certains qu'ils évoquent pour d'autres la disgrâce. Le signe est relatif. La démocratie rend possible ce débat sur une dimension intime de la vie, et il peut être animé d'une réelle volonté de partage.

Le port public du voile par les sœurs, celui du col romain par les prêtres, et celui d'autres signes religieux par les pratiquants d'autres religions, fait que nous, croyants, pouvons nous reconnaître et nous sentir moins seuls dans les lieux publics.. Le signe est interprété par les croyants qui se reconnaissent comme celui d'un engagement humain et divin.

La liberté de culte devrait être envisagée comme

émancipatrice, et le port du signe religieux comme signe de joie partagée, humaine.

Comment est possible une religion moderne? Il n'y a pas de monopole de la souffrance en spiritualité. Les blessures que certains ont vécues dans l'Église dans les années 60 et 70 doivent être exprimées, tout comme j'exprime ma réaction face à l'athéisme militant de mes parents. Ce témoignage est doublement non-violent, à la fois envers l'Église et envers les baby-boomers. Ils se sont mutuellement enrichis: la modernité a donné au spirituel et le spirituel a donné à la modernité.

Quelle marche collective allons-nous suivre pour emboîter le pas de la guérison populaire comme appel à partager cette dimension de la vie?

Peut-on faire un grand pardon de l'Église relatif et inclusif? La grâce elle-même n'est pas autoritaire. Un supplément de grâce est attendu dans un certain désert culturel. Nous avons soifs et cela se partage.

J'ai commencé ma pratique religieuse en confessant aux prêtres les péchés de l'Église et les miens. Par soif de justice, entre autres. J'ai fait la part des choses entre le bien et le mal dans l'Église. Distingué dans la

religion, l'amour.

Rendre des comptes fait partie de la modernité. Aussi je déplore que l'Église se soit déresponsabilisée envers les orphelins de Duplessis.

Les générations X et Y ont vu réapparaître dans le lieu de culte le goût de Dieu. Ce goût est vivant, je vous le dis. Nous avons fait l'expérience d'une terrible solitude. Je pense que les signes religieux peuvent nous faire sortir de cette solitude. Cette place à discuter tient d'une émancipation certaine et collective.

Que permet l'espace laïc?

L'institution de la justice sociale de la Révolution tranquille est, dans le plan désacralisant du spirituel, un investissement. La justice sociale a remplacé la charité. La laïcité, c'est la vie laïque des Chrétiens en parallèle de l'Église; c'est la possibilité de choisir, de garder une distance.

Pris entre les abus passés de l'Église et les abus passés de nos parents, nous avons émergés debout au cœur du silence. L'action cicatrisante nous invite à nous ouvrir aux autres et à entrer en gauche avec la grâce.

Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droitdeparole.org

droitdeparole.org

Retrouvez *Droit de parole*
sur Facebook

Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation. *Droit de Parole* n'est lié à aucun

groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs. *Droit de parole* bénéficie de l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
N° 40012747
Tirage: 6000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs

Équipe du journal:
Francine Bordeleau, Réal Michaud, Yorik Godin, Robert Lapointe, Geneviève Lévesque, Simon M. Leclerc, Monique Girard, W. Stuart Edwards
Coordination: Nathalie Côté
Révision: Alexandre Dumont
Design: Martin Charest
Webmestre: Nathalie Côté

Collaboration spéciale:
Les Amis de la Terre de Québec, Édith Coulombe, Marie-Hélène Boucher, Gilles Simard, Alexandre Dumont, Hélène Matte, Simon Parent, Charles Gosselin-Giguère
Photos: Virginie Courtois, Nathalie Côté, Carlitos Alfaro, Hélène Matte

Imprimeur: Les travailleurs syndiqués de Hebdo-Litho

Tirage
Certifié
AMECQ

Assemblée publique contre le projet de troisième lien

Par Marie-Hélène Boucher

Le 13 mars dernier s'est tenue à la salle de spectacle Le D'Auteuil une assemblée de Québec solidaire sur les moyens et l'importance de contrer le projet de troisième lien routier entre Québec et Lévis. Plusieurs personnes ont pris la parole.

L'économiste Jean Dubé a mis de l'avant le coût élevé que la société devrait assumer si ce projet voyait le jour. Il a souligné que selon de récentes études sur le trafic, l'ajout de voies routières supplémentaires n'est pas la solution à la congestion urbaine : cela aurait même plutôt pour conséquence de l'augmenter, la mesure devenant inefficace après quelques années. Selon lui, pour régler les problèmes de congestion, il faudrait offrir une alternative à l'auto plus efficace, comme un réseau de transport en commun réellement plus développé. La députée de Taschereau, Catherine Dorion, a rappelé qu'une auto peut permettre le transport de 2400 personnes par heure, alors que l'autobus peut contenir jusqu'à 9000 individus.

Un danger pour le patrimoine de l'île d'Orléans

Esther Charron, ancienne conseillère municipale et citoyenne, a affirmé que le projet de troisième lien est un danger pour l'île d'Orléans, joyau du patrimoine. Elle a fait valoir sa riche histoire ainsi que l'inspiration qu'elle a été pour de nombreux artistes. Elle a par ailleurs mis en lumière le fait que ce projet pourrait entraîner la perte de terres agricoles et la production locale qui en découle.

L'Union des producteurs agricoles (UPA) ainsi que le conseil régional de l'environnement (CRE) de la Capitale-Nationale partagent également cette position. Selon ces organismes, il serait aberrant de construire un troisième lien qui passerait par l'île d'Orléans. Cela s'explique par le fait qu'il amènerait davantage d'étalement urbain et de spéculation sur des terres parmi les plus fertiles au Québec, ce qui pourrait entraîner le dézonage de certaines d'entre elles, qui perdraient alors leur vocation agricole.

Repenser la ville en brisant les stéréotypes

L'auteur Simon-Pierre Beaudet a souligné l'importance de dénoncer le conservatisme propagé par de nombreux

ses radios de Québec qui rejettent certaines idées et façons de vivre. Certains animateurs dénigrent notamment les gens qui utilisent les transports en commun ou qui se déplacent à vélo. Il affirme que le projet de troisième lien est néfaste pour le tissu social, car il favorise l'étalement urbain et l'isolement des individus.

Les méthodes de lutte de Québec solidaire

Finalement, le député de Jean-Lesage, Sol Zanetti, a présenté diverses méthodes possibles pour lutter contre le projet de troisième lien. Il a invité les gens à signer la pétition contre le projet sur le site Internet de Québec solidaire et à la faire circuler dans les circonscriptions de Jean-Talon, Taschereau et Jean-Lesage. Il a aussi annoncé une journée de porte à porte le 14 avril prochain pour inviter la population de l'île d'Orléans à l'assemblée de Québec solidaire contre le projet de troisième lien.

Pour les entreprises et les spéculateurs

« À qui sert véritablement le troisième lien s'il ne permet pas réellement une diminution du trafic ? » a demandé un citoyen lors de l'assemblée. Ce projet servirait davantage les intérêts des entreprises et des spéculateurs que de la population. Comme le soulignent de nombreux organismes environnementaux comme Accès transports viables, l'emplacement prévu pour le troisième lien est particulièrement douteux. Il se situerait dans un endroit peu emprunté par les automobilistes. Selon la récente étude origine/destination du Ministère des Transports, la majorité du trafic routier se situe à l'ouest des ponts, et non à l'est de ceux-ci, dans une région peu peuplée comme l'île d'Orléans. Il est permis d'espérer que de plus en plus de gens vont constater que le projet de troisième lien ne tient pas la route, d'autant que les opposants à ce projet ne comptent pas abandonner la lutte.



Arrêtées du G7 : la Couronne peu crédible

Par W. Stuart Edwards

Le procès de Lynda Forgues et Déliane Laflamme s'est tenu les 11 et 12 mars 2019 à la Cour municipale de Québec. Une vingtaine de personnes y ont manifesté, en soutien aux accusées.

Au cours des dernières années, Lynda Forgues a signé de nombreux textes sur le droit de manifester dans Droit de parole; voilà qu'elle est maintenant accusée en lien avec sa participation à une manifestation en marge du G7.

Alors que les deux femmes se voient porter un chef d'accusation pour attroupement illégal, Lynda Forgues est également accusée de port d'arme dans un dessein dangereux. Le juge rendra sa décision le 27 mai.

Arme dangereuse ?

Lynda Forgues avait en sa possession un répulsif canin, objet qui ne peut être considéré comme une arme que s'il est employé comme tel. Pourtant, elle ne l'a jamais sorti de son sac à dos. Il est donc difficile de comprendre pourquoi une telle accusation peut être portée contre elle. Pendant l'audience, le juge jouait avec son stylo. Il a alors lancé : « mon stylo pourrait être une arme ou non, selon l'utilisation ». Oui, Monsieur le Juge.

La Couronne a présenté des vidéos de surveillance. On y voit un affrontement entre les policiers et un groupe de manifestants lors d'une manifestation « surprise », le 8 juin dernier, qui avait bloqué l'intersection Honoré-Mercier et Côte de la Potasse. La police avait alors déclaré la manifestation illégale et avait ordonné aux participants de se disperser, ce à quoi tous avaient obéi, dans le calme. On remarque dans l'enregistrement deux divans sur la chaussée qui s'enflamment, et on voit ensuite Lynda et Déliane

quitter la manifestation, se dirigeant vers le quartier Saint-Jean-Baptiste. À aucun moment on ne constate que la police les a alertées d'une quelconque infraction criminelle.

C'est au moment où les flammes sont apparues que le lieutenant Steve Picard aurait déclaré qu'il s'agissait non plus d'une manifestation illégale, mais d'un attroupement illégal, crime passible d'emprisonnement pour ceux qui y en sont les auteurs, et non pas d'une simple amende. Il semble toutefois que les manifestants n'en aient jamais été informés.

Lors de son témoignage en cour, le lieutenant Picard a affirmé que le rassemblement n'était pas « sécuritaire » parce que les manifestants n'étaient pas « contenus », et donc pas « statiques », de façon à ce qu'ils puissent bien comprendre les avertissements des policiers. Il a ajouté que la police « ne courait pas après les gens juste pour les aviser ».

Vidéos inculpatrices ou disculpatoires ?

Alors que les enregistrements vidéos devaient servir de preuve pour inculper les accusées, il semble plutôt qu'ils faisaient perdre toute crédibilité aux arguments de la Couronne, puisqu'ils montraient bien que Lynda et Déliane étaient loin des divans qui brûlaient, qu'elles étaient pacifiques, et qu'elles quittaient la manifestation dans le calme.

Au moment de leur arrestation, dans une ruelle du quartier Saint-Jean-Baptiste, elles sont restées pacifiques et coopératives. Attroupement illégal ? Elles n'en savaient rien. La Couronne semble cependant croire qu'elles pouvaient avoir participé à un attroupement illégal dont elles en ignoraient l'existence.

Il faut souligner l'excellent travail des avocates de la défense, Me Sandra Villeneuve et Me Carol-Ann Gagnon, qui ont soulevé des questions fort pertinentes, rappelant

que les questions en litige dépassaient largement les accusations : Y avait-il réellement un attroupement illégal selon le code criminel ? L'arrestation sans mandat était-elle illégale ? Elles ont également demandé si la détention de quatre jours n'était pas disproportionnée, si; les objets saisis étaient vraiment inadmissibles et si les conditions de libération n'étaient pas abusives. Elles ont également insisté pour savoir qui avait donné l'ordre d'arrestation, et pour quelles raisons.

La Couronne de « bonne foi » ?

La Couronne a plaidé que « tout le monde [était] de bonne foi ici ». Mais la procureure Me Marie-Hélène Guillemette avait à répondre à plusieurs questions embarrassantes sur la nature irrégulière de l'arrestation, la détention, les saisies, les conditions de libération. Elle devait aussi s'expliquer quant à la justification des accusations, alors que les accusées n'ont vraisemblablement posé aucun geste violent, qu'elles n'ont commis aucun méfait, et qu'aucune intention criminelle n'était finalement démontrée.

Quand on est de bonne foi, il faut être conséquent. Quand la Couronne présente des vidéos qui prouvent l'innocence des accusées, c'est le monde à l'envers.

Pour ceux et celles ayant contribué à la campagne de financement, sachez que le travail des avocates de la défense méritait bien votre appui. La campagne reste ouverte jusqu'au 7 mai prochain.

Les explications manquaient cruellement à la suite des arrestations, ce qui nous laisse croire que la Couronne tente, par ces accusations criminelles, de justifier rétroactivement les dépenses de 300 million \$ pour la sécurité du G7. Ne fallait-il pas accuser quelques personnes pour conserver un minimum de crédibilité ?

Le chant des blessures

Par Gilles Simard

L'orage Slav éclate en début d'été et Kanata suit peu après; c'est le déluge! Un raz-de-marée déferle et une gigantesque foire d'empoigne sur l'appropriation culturelle, la liberté d'expression et les droits des minorités secoue le Québec en entier pendant des mois, au point d'avoir des résonances jusqu'en Europe. Génie intouchable pour les uns, le créateur et dramaturge Robert Lepage est honni par les autres...

Au début de l'affaire, bien campés sur notre page Facebook respective, moi et Modji, un ami québécois issu de l'immigration africaine, nous restons stoïques, et cela même si les invectives et les procès d'intention pleuvent dru autour. Nous parlons même d'écrire un texte conjoint pour exhorter les différentes parties à «respirer par le nez». Nous convenons que devant le même ennemi, soit le néolibéralisme et ses suppôts, tous les progressistes auraient intérêt à laisser de côté les chicanes de ruelles pour se recentrer sur le combat prioritaire... la vraie lutte, celle pour l'environnement et contre le grand capital, laquelle devrait nous valoir quelques bonnes victoires, à défaut du grand soir.



Ah! L'égo....

Mais voilà!... L'égo s'en mêle, les émotions s'emmêlent elles-aussi, et les doigts crispés sur nos claviers, Modji et moi, nous durcissons le ton. Moi, lui disant qu'il y en a un peu marre des postures victimaires, et des sempiternelles revendications des offensés; lui me répliquant en avoir plus qu'assez des leçons des privilégiés blancs qui, outre de transpirer la condescendance, lui ont si souvent servi le même ronron paternaliste. Me voilà piqué au vif, lui est tout aussi insulté, et les choses dégénèrent rapidement, chacun accusant l'autre de parti-pris, de méconnaissance des dossiers, de mauvaise foi, d'hostilité et que sais-je encore. Toute cette embrouille se déroulant dans une longue colonne de statuts où d'autres «amis-es» FB s'en donnent à cœur joie, likant et dislikant au gré des vagues

de mots dégoulinant d'acrimonie sur nos écrans.

L'amie Pascale

Un bon midi, je vois Pascale, une amie commune précieuse qui a lu nos échanges sur le fil du réseau social. Espérant secrètement l'entendre me donner raison, je lui demande son avis sur notre escarmouche...

– Tu sais, me dit-elle, ce ne sont pas vos arguments qui m'ont frappée, mais bien plus les blessures que vous portez tous les deux. C'est incroyable!

– ???!!!!....

Je suis bouche bée. Je ne m'attendais pas à ce genre de commentaires. Mais voilà qu'au bout de quelques temps, force me fut de reconnaître que Pascale avait mis le doigt sur le bobo. Elle avait réussi à mettre en exergue la douleur relative à ces anciennes blessures d'injustice, de honte, de trahison, de rejet et d'abandon, contenues dans nos mémoires ataviques, à tous les deux...

Toute ces brûlures-à-l'âme, chez Modji, causées tant par le souvenir de l'esclavagisme, du colonialisme, des guerres inter-ethnies, qu'aujourd'hui encore par le pillage éhonté des ressources du pays par des multinationales sans cœur, dont des minières canadiennes de bien sinistre réputation. Cela, et tant d'autres choses, telles la fausse bienveillance de l'Occident, le «naufage» de l'immigration africaine, etc.

Et ces fêlures-au-cœur chez moi, ces déchirements muets en lien plus ou moins conscient avec la Conquête anglaise, l'assimilation des Canadiens français, la pendaison des Patriotes, la trahison des élites et du clergé, la longue soumission des corps et des esprits au catholicisme triomphant et la grande noirceur des Québécois devenus des «nègres blancs» d'Amérique... Avec en plus la Crise d'octobre-70, la Constitution-trahison de 1982 s'ajoutant à celle de 1867, les deux référendums manqués...

Vraiment!

Le chant de la liberté

Voilà donc autant de secrets enfouis dans nos mémoires collectives, de non-dits viscéraux, que nous n'avions jamais abordés, mon ami et moi. Par fausse pudeur, par peur d'être jugé, mal compris, par inconscience, par ignorance, ou prenant faussement pour acquis que l'autre savait déjà tout cela. J'y ai beaucoup repensé, depuis... Avec un peu de recul, et grâce à Pascale, Modji et moi nous sommes réconciliés, même si nous demeurons sensibles, écorchés et fragiles. Cela étant, nous nous mettons désormais un peu plus dans la peau l'un de l'autre, avant de discuter, débattre... Et nous choisissons d'avantage nos mots, nos expressions, nos images; pour ne pas blesser d'avantage, réveiller les vieux démons.

Et quand ailleurs tonne le canon de l'intolérance et que résonnent les injures et les insultes, Modji et moi sommes un peu plus en paix. Parce nous savons maintenant que c'est le «chant des blessures» que l'on entend. Un blues, une souffrance intérieure, qu'il faut dire, raconter et chanter; et se reconnaître mutuellement, si l'on veut un jour en guérir. Et surtout, si l'on souhaite demeurer dans la même grande chorale universelle.

Celle des hommes et des femmes qui chantent la Liberté!

Ce patrimoine et ces normes qui dérangent les promoteurs....

Par Édith Coulombe

On apprenait avec soulagement la semaine dernière, que les maisons Petry-Amyot et Montaigne-Kirouac, situées sur le chemin Sainte-Foy et dont la stature exceptionnelle fait l'admiration de ceux qui apprécient notre patrimoine centenaire, ont trouvé preneurs pour les restaurer et leur redonner vie. En effet, les architectes Louis et Pierre Martin proposent de remettre à neuf ces deux demeures....à condition que....la Ville leur permette aussi d'ériger 90 condos juste derrière, s'élevant au-delà de 13 mètres, semble-t-il. Faudra-t-il une dérogation municipale pour qu'ils concrétisent leur projet?

Il y a plusieurs années que l'église Saint-Cœur de Marie sur Grande Allée est vendue. Son propriétaire la laisse évidemment à l'abandon. Aucune visite à l'intérieur n'est nécessaire pour le constater. Non, il attend patiemment... que la Ville lui accorde le permis pour monter une tour d'habitation de 15 étages, selon les derniers articles qu'on lisait, faute de pouvoir récupérer l'église elle-même. La patience habite les promoteurs, pour s'élever au-dessus des normes.

«Toujours plus haut» semble être la devise de certains promoteurs, sans considérer tous les aspects des gens et des milieux. Le quartier Saint-Jean-Baptiste peut se targuer d'avoir fait reculer la Ville, concernant l'Îlot Irving. Les référendums municipaux sont ensuite devenus trop gênants pour les promoteurs et l'Élu les a fait disparaître.

Le parallèle fait récemment entre Le Phare et la construction du Complexe G, appelé ainsi il y a 50 ans, tient la route. Un projet grandiose, jeté dans un quartier à l'architecture homogène, pour que ce béton mette Québec sur la «mappe mondiale». Cette fois-là sans l'accord des élus municipaux, qui n'ont pu que protester. Mais rien n'a arrêté la machine du progrès du Gouvernement à cette époque. Avons-nous besoin de ces projets utopiques pour être sur la carte? Quelle en est cette nécessité, au détriment de ceux qui vivent à Québec...

Fréquenter la bibliothèque Gabrielle-Roy exige de la résistance aux vents désormais dominants, depuis l'érection de la tour Fresk qui la borde... Était-ce la meilleure solution pour ce secteur?

Pourtant, pas loin de là, l'église Saint-Joseph a été remplacée par des logements de trois étages, pour répondre aux besoins des résidents, pour s'harmoniser avec la trame urbaine du quartier Saint-Sauveur. Tout comme le Kaméléon, coin Langelier et Charest. Dans Limoilou sur la 3^{ème} Avenue, un autre immeuble de trois étages sera bientôt terminé. Il est simple, ne défigure pas l'horizon architectural, tous s'en portent bien. On y a respecté les normes...

C'est jouer à l'autruche que d'acheter des sites et des maisons, en connaissant parfaitement les règlements municipaux quant au développement possible. Alors que les citoyens sont assujettis aussi aux règlements et doivent les respecter, avec de possibles amendes, pourquoi ces entrepreneurs se croient-ils toujours au-dessus des lois sans pénalité?

On met la main sur le patrimoine bâti en promettant de le protéger...mais on exige des exceptions. Quelles sont les options restantes pour ceux aspirent au respect des normes de quartier? Quand on a l'impression que les dés sont joués d'avance, faut-il tous être un ami personnel des élus?





Tel que le démontrent plusieurs villes dans le monde, la décontamination permet une réappropriation citoyenne des terrains industriels et un rééquilibrage entre paysage humanisé et paysage naturel.

PLAN DE QUÉBEC VILLE RÉSILIENTE

Québec, ville résiliente

Du paradigme automobile à la mobilité collective

Par Simon Parent et Charles Gosselin-Giguère

Dans un contexte de crise climatique, « QUÉBEC, VILLE RÉSILIENTE » propose une réflexion d'ensemble sur la soutenabilité de la croissance urbaine à Québec. En révélant les potentiels de la capitale à recevoir près de 30 000 nouveaux citoyens au cœur de la ville, le projet démontre qu'il est possible, voire nécessaire, de créer des milieux de vie résilients qui permettent un changement de paradigme : de l'automobile à la mobilité collective, de la consommation à la collaboration, de l'isolement à l'espace démocratique.

Pour ce faire, nous devons, ensemble, repenser radicalement nos investissements communs et l'aménagement du territoire. Nous devons habiter près de nos concitoyens, favoriser la diversité, partager nos savoir-faire, revoir nos méthodes de production, prioriser la mobilité durable, réduire massivement notre consommation, préparer le territoire à la montée des eaux, freiner l'étalement urbain, enrichir les écosystèmes et permettre la renaturalisation de certains milieux. Sans ces efforts communs, nous léguons aux suivants une condition humaine fragilisée résultant d'un effondrement de la vie sur Terre.

Une continuité du centre-ville

Ancienne périphérie de la ville, la zone industrielle située entre les quartiers Maizerets et Limoilou est aujourd'hui centrale dans la configuration urbaine. Dans un processus normal de transformation des établissements humains, il est souhaitable, voir essentiel d'optimiser l'usage de ces terrains riverains d'exception. Tel que le démontrent plusieurs villes dans le monde, la décontamination permet une réappropriation citoyenne des terrains industriels et un rééquilibrage entre paysage humanisé et paysage naturel. Un nouveau quartier urbain caractérisé par l'échelle humaine, la mixité des usages et un rapport à l'eau peut ainsi prendre forme : Stadaconné.

Et que dire du secteur de la gare Centrale (gare du Palais), charnière entre le Vieux-Québec et Saint-Roch ?

Traumatisé par l'arrivée de Dufferin-Montmorency dans les années 1970, le secteur est enclavé par l'infrastructure autoroutière qui se déploie tel un cancer urbain. Seuls son retrait et sa conversion en boulevard urbain

permettraient une réhabilitation urbaine cohérente et durable. Nouveaux espaces publics, liens mécaniques, accès à l'eau, et milieux de vie mixtes alliant habitations, commerces, bureaux et institutions publiques pourraient alors dynamiser le secteur.

Pourquoi planifier l'aménagement ?

La planification en amont est une forme de résilience en soi. Elle permet, sur une période de 50 ans, d'entrevoir les plus grands défis à venir. L'ébauche d'une vision d'ensemble devient le moment idéal pour impliquer les citoyens dans une démarche collective et participative. Quel centre-ville pour Québec voulons-nous léguer aux générations actuelles et futures ? Dans cette projection, une saine cohabitation du vivant (végétaux, animaux, humains, etc.) est l'ultime objectif. Se doter d'une stratégie pour aménager progressivement un tel secteur est un outil essentiel à l'atteinte d'une cohérence sociale, environnementale et économique désirée.

Combien ça coûte ?

Tout a un coût. Comme société fortunée, nous avons le luxe d'être confrontés à des choix. Certains coûts ne sont toutefois jamais calculés et semblent invisibles. En ce sens, la facture environnementale a longuement été négligée par le développement des villes. En période de crise climatique, il devient difficile d'en faire abstraction, car elle nous coûte de plus en plus cher.

Quel est le coût réel d'un écosystème forestier retiré pour l'implantation de quelques nouvelles maisons ? Te-

nir compte de la limite des ressources planétaires doit devenir l'option par défaut.

Alors que 34 % des émissions totales des Québécois proviennent du réseau routier, ne serait-il pas juste de miser massivement sur des modes de transports plus durables ? Pourtant, le gouvernement provincial investit neuf fois plus de fonds publics dans le réseau routier que dans le transport maritime, aérien et ferroviaire combiné. Et si le train redevenait l'option par défaut des Québécois pour les déplacements interrégionaux ? Nos grands-parents le faisaient et les emprises physiques existent toujours ! Nous pourrions utiliser ce mode de transport électrifié pour desservir autant les villages et les banlieues que les centres urbains.

Sommes-nous nées pour un petit pain ?

Par l'intermédiaire d'un projet de design urbain, nous souhaitons alimenter une réflexion collective en présentant des hypothèses d'aménagements résilients. Nous invitons les décideurs, organismes, acteurs et citoyens de la ville de Québec à participer à la discussion afin d'accomplir une transition écologique, économique et sociale, qui s'inscrit dans les objectifs du rapport émis par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Investissons dès maintenant dans la construction d'un écosystème vivant et résilient qui nous permettra de faire face aux changements qui s'opèrent.

Le statu quo est utopique. Le temps presse...

Plus d'infos sur quebecresilient.com



Michel Yacoub

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

501 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067

Patricia Claude
AVOCATE

Droit du travail

Tél. : (418) 522-4031 poste 228
Cell. : (418) 576-6487 • Téléc. : (418) 522-4030
pclaud@patriciaclaudavocate.com
3, rue Vallière, Québec (Québec) G1K 6S9



Edmé Étienne.

PHOTO CARLITROS ALFARO

God bless Edmé Étienne nous blesse

Par **Hélène Matte**

Il n’est pas question ici d’un poète fleur bleue. La poésie d’Edmé Étienne était cathartique et obscène, jouissive. Sa mort tragique, elle, n’a rien d’une cure.

Edmé, le punk, le poète. Le suicidé. Pas évident de lui rendre hommage en faisant simplement l’éloge de sa poésie, comme je l’ai fait souvent. Sa mort jette une ombre sur toute son œuvre. Et quand je dis son œuvre, c’est de sa vie dont il est question car il en faisait une œuvre. C’était quelqu’un d’unique et d’entier. Il nous en reste des florilèges de poésies manuscrites et illustrées, des cahiers photocopiés écoulés, puis des bandes sonores et des vidéos de ses récitals. Mais il faut dire, il n’y avait rien de tel que la parole d’Edmé Étienne live. C’était un être de présence.

À son dernier spectacle, il n’avait pas sa verve légendaire, sauf pour un mot qu’il gueulait. «Utérus», «nous sommes tous des utérus». Et puis, il laissait place à des cris. L’afficheur hurle. Comment deviner alors qu’il s’apprêtait à rejoindre la matrice universelle? La nouvelle s’est répandue sur Facebook, une semaine plus tard, comme une trainée de poudre aux yeux. Plus on avait peine à y croire, plus c’était une évidence: «Edmé est mort».

Impossible donc de rendre hommage à Edmé, sans parler de dommage. Dans les dernières années il s’était brouillé avec plusieurs, il était prompt à faire une croix sur de bons amis. Je me demandais quand mon tour viendrait. Pourtant, même quand je prenais des distances, il m’appelait sans cesse, ne tarissait pas d’éloges pour mes articles, qu’il avait affichés dans son salon. Il m’invitait à participer à

ses concerts et me bénissait sans arrêt. Edmé, disons-le, exigeait une attention accrue, il avait une personnalité envahissante. Sa mort violente l’est autant. Finalement, c’est unanimement nous tous qu’il a exclu, lui compris.

Van Gogh selon Artaud

Pour compenser, chacun rempli le vide créé comme il peut. Nous négocions seuls avec un lot d’émotions et de questions qui pourtant le concernent. Des compatissants en pâmoison l’imaginent en saint débarrassé de sa douleur; certains résignés excusent déjà son geste, remâchant que la mort est un droit individuel; des admirateurs le désignent martyr, héros, ou suicidé de la société comme écrivait Artaud de Van Gogh; de pathétiques nombrilistes prétendent être les seuls à le comprendre profondément parce qu’eux aussi songent à se suicider; des complaisants romantiques, comme l’était Edmé Étienne à n’en point douter, affirment qu’un artiste génial et intense comme lui ne pouvait finir qu’ainsi, que c’était écrit. Foutaise ! disent ceux qui, comme moi, considèrent qu’il y a une différence entre être libertaire et libertarien et qu’accorder la suprématie au droit individuel sur le bien collectif est redoutable; qui jugent que mourir défenestré façon Gauvreau, à l’âge de 33 ans comme le christ, devant un public (-oui, il y avait des témoins-) sans offrir de rappel, est un scénario médiocre; qui osent souligner que ce n’est pas la société qui a tué Edmé, que c’est Étienne lui-même; et qui constatent, à même leur déchirure, qu’un suicidé n’est pas une victime mais un agresseur; que la mort mise en scène peut être une méprise. Lui qui pourtant aimait vie, lui qui aimait l’amour. Il y avait tant de possibles. Il n’y en a plus. Là où se trouvait

la grâce, ne reste qu’ingratitude.

Bien entendu, il faut rappeler qu’Edmé ne l’a pas eu facile. Qu’il payait physiquement les frais d’une impardonnable et répandue négligence psychiatrique qui l’avait mal diagnostiqué et surmédicamenté pendant des années. Il en portait les stigmates. Il était le porte-étendard d’une injustice, l’exemple d’une erreur médicale mettant en perspective l’absurdité d’un système engraisant la pharmaceutique. Or, cette cause était la sienne et il l’a abandonnée. Qui plus est, en commettant un suicide, il a donné raison à ceux qui aurait voulu ajuster sa médication. Parce que ça aide parfois, les médicaments. Rappelons aussi qu’Edmé était soutenu par un système alternatif dont il a profité volontiers et il en était reconnaissant, presque jusqu’à la fin.

Sa poésie et sa douleur lui appartenaient. Elles faisaient plus de sens vivantes. Ce qui console, c’est que personne, même parmi les plus convertis, pourra faire de lui un exemple. Edmé était inimitable qu’on se le tienne pour dit. Maintenant qu’il nous a tatoué le cœur, il nous faut l’exorciser. Laissez-moi donc finir en m’adressant à lui: «Edmé mon ami, le jugement dernier ne m’appartient pas et dans mon deuil, t’auras compris que j’ai encore à négocier avec la tristesse, la colère et le pardon. Edmé, toi tellement show-off, te voilà juste off. Tu criais «Oï!» Je réponds «ayoye». Edmé: changeons la formule punk No Future pour Low Futur, ok? La décroissance de la consommation (même le cannabis) plutôt que la déchéance. L’Amour scandé plutôt qu’à l’arraché. L’autodérision plutôt que la mythomanie narcissique. Adieu Edmé. Amour avide. Sacre-nous la paix. Va au silence.»

Edmé Etienne
Ses bretelles rouges et son chandail skinhead raggae
Son manteau vert Harrington
Son téléphone Hello Kitty rose parmi ses patchs et CD. Ses t-shirts sur les murs du corridor. Ses grandes bottes noires. Son amour pour le Knox et spiké les cheveux de la ville. Sa poésie et son amour inconditionnel pour ses frères et sœurs de cœur.
Ses appels
Ses appels
Pour me rappeler de prendre soin de moi.
Ses visites et nos multiples cafés; dans sa tasse à moustache ou celle du Grinch verte.
Mon cœur saignant
Coule par mes yeux
Je ne peux exprimer ce vide
33 ans
Le jésus-crust
Crucifié
Par la malade mentale et la pseudo-psychiatrie
Une tragédie
Je t'aime ma grande soeur lesbienne câlinours
Rempli d'Amour
Qui m'a sauvé plus d'une fois
À m'encourager dans ma thérapie fermée et à prier pour moi. Avec tes sages conseils et avertissements.
Toujours là pour nous. Un rassembleur d'Amour.
Gratitude.
Merci Edmé. De m'avoir accueillie dans ton cœur et dans ton band. C'était un honneur de jouer à tes côtés lors de jams et de ton dernier show. Ces souvenirs resteront gravés dans l'éternité. La lune mêlée au soleil. Dans cette saison en enfer. Que ton âme fatiguée repose en paix.
Oï!
Peace punk
Amour et Anarchie
Ta grande louve qui t'aime

Rachel Wisniewski



Rachel Wisniewski.

PHOTO HÉLÈNE MATTE

Mars, mois de la poésie

Par Alexandre Dumont

Le Mois de la poésie bat son plein dans la Vieille Capitale! Voici une sélection de quelques événements de la seconde moitié de la programmation à ne pas manquer.

Jeudi le 21, le cabaret le Drague accueille Drague la poésie, une soirée audacieuse et extravagante mêlant les performances poétiques d'Éric LeBlanc et de Sylvie Nicolas, entre autres, à l'univers des drag-queens. 10 \$ à la porte.

Le 22 mars, 20 h, la Maison de la littérature présente le Cabaret Spoken Word, auquel participent notamment Catherine Dorion et le slameur Thomas Langlois. Dominique Sacy et Virginie Lachapelle assureront l'animation, ça s'annonce croustillant et explosif. Un micro ouvert est prévu dans la dernière partie de la soirée : avis aux auteurs intéressés! Prévoir l'achat du billet au coût de 12 \$.

Samedi le 23, les textes intimistes de la poétesse Hélène Dorion seront à l'honneur dans le cadre du spectacle Un revers du monde, une performance artistique présentée à la salle Multi de la coopérative Méduse, à 19 h. Il s'agit d'une manifestation scénique, d'une interprétation poétique à laquelle se livreront trois performeu-

ses. 23 \$ en admission générale.

Il faut également souligner le lancement du deuxième recueil de l'auteure Anne-Marie Desmeules, *Le tendon et l'os*, qui se tiendra au Troquet, 485 rue Saint-Jean, le 28 mars prochain, en formule 5 à 7. Pour l'occasion, l'auteure sera accompagnée du violoniste Claude Amar pour la lecture d'extraits de son nouvel ouvrage.

Le 29 mars, à la Maison de la littérature, à 17 h, les participants à l'atelier d'écriture Confessions poétiques, animé par Hélène Matte, présenteront le résultat de leur exercice de création. Un peu plus tard, à quelques coins de rue, à 20 h, Hôtel Palace Royal, dix poètes participeront au spectacle postures queer, une plongée dans les réalités trans, queer et homosexuelles contemporaines. On pourra notamment y entendre Si Poirier, Pascale Bérubé et Simon Douville. 15 \$ en admission générale.

Finalement, le mois de la poésie se termine le 30 mars avec le salon du zine, de 15 h à 19 h, à l'Îlot de Palais où des artistes de partout au Québec vous feront découvrir leurs auto-publications originales, énigmatiques et colorées!

Quelques événements satellites sont également greffés à la programmation. Pour plus de détails, consultez moisdelapoésie.ca.



Cabaret Spoken Word à la Maison de la littérature.
 PHOTO VIRGINIE COURTOIS

biblioterre

Les AmiEs de la Terre de Québec | www.atquebec.org

Fréquenter les abeilles

Victimes des ravages de l'agriculture industrielle et chimique, les abeilles voient leur population gravement menacée dans plusieurs régions du globe. Leur vitalité étant un des indicateurs de la santé de la biosphère, il devient urgent de développer une apiculture écologique qui s'inscrit dans un vaste mouvement de révolution biologique en agriculture.

Faire découvrir le monde des abeilles, comprendre leur sensibilité et partager de bonnes pratiques apicoles, tels sont les objectifs de ce manuel. Ayant développé un petit rucher (35-40 ruches) dont la tenue est respectée de ses pairs, Alain Péricard partage avec une grande générosité le fruit de son expérience et son savoir pour accompagner toute personne aspirant à se lancer ou à se perfectionner en apiculture.

Inscrivant sa démarche dans la nécessaire reconfiguration de nos rapports avec la nature, l'auteur expose en outre tout ce que nous apporte la fréquentation des abeilles, collectivement et individuellement, et leur importance pour l'environnement, l'alimentation, la santé et pour notre plaisir. Richement illustré et rédigé par un apiculteur d'expérience, ce livre vient combler un grand besoin en offrant au public le premier véritable manuel d'apiculture écologique dans l'espace francophone.



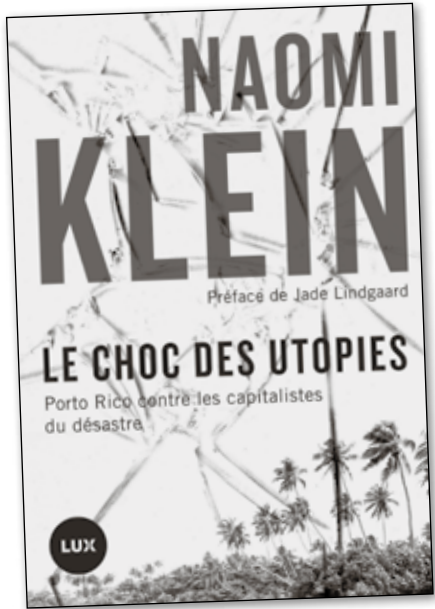
ALAIN PÉRICARD
L'abeille et la ruche
Manuel d'apiculture écologique
 Éditions Écosociété
 312 pages

Bâtir une société durable et démocratique

Dans les décombres laissés par les tempêtes meurtrières de 2017, les habitants de Porto Rico rebâtissent leur monde et se mesurent à de puissants adversaires dans une lutte pour l'avenir : pour qui reconstruirait-on l'île? Pour ceux qui y vivent ou pour ceux qui veulent y faire fortune?

Après un désastre écologique comme ceux qui promettent de frapper partout et de plus en plus souvent, deux visions du monde s'affrontent : celle d'ultrariches libertariens, déterminés à transformer l'île en un paradis où ils pourraient vivre à l'abri des tumultes d'un monde dont ils ont su tirer profit, et celle d'une population déterminée à reconstruire ses communautés autrement, pour mieux vivre ensemble, et mieux vivre dans le monde.

Naomi Klein reprend ici la grille d'analyse de La stratégie du choc pour décrire le pillage en cours, mais elle raconte surtout l'histoire de femmes et d'hommes qui s'organisent pour subvenir à leurs besoins et pour bâtir une société durable et démocratique.



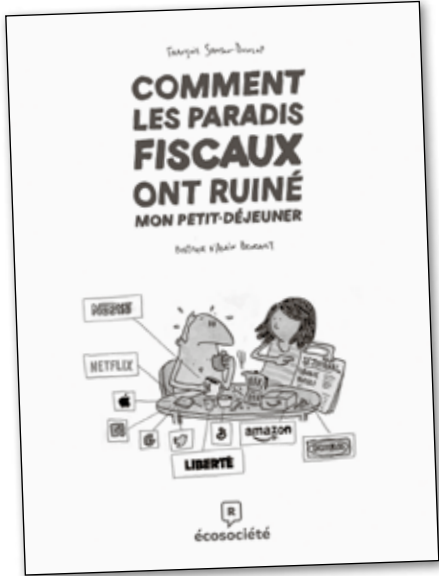
NAOMI KLEIN,
Le choc des utopies
Porto Rico contre les capitalistes du désastre
 LUX Éditeur
 128 pages

Une BD politique

Marqué par les écrits d'Alain Deneault (qui signe la postface), le talentueux bédéiste François Samson-Dunlop s'attaque à ce sujet majeur que sont les paradis fiscaux. Son roman graphique met en scène un personnage plein de bonne volonté et démontre par l'absurde l'impossibilité de lutter contre les paradis fiscaux de façon individuelle.

Pour ne plus soutenir l'action de certaines multinationales, notre militant en herbe devra faire le deuil de bien des objets. Plus de table? Un produit Ikea. Un couteau artisanal pour soutenir l'économie locale? Non, il a été livré par Fedex. Un film d'auteur dans un cinéma de quartier pour se remettre de tout cela? Produit par Amazon, il faut quitter la salle... Régulièrement remis à l'ordre par sa compagne qui ne manque pas de mordant en le mettant devant ses contradictions, le narrateur réalisera très vite à quel point une telle quête s'apparente au parcours du combattant.

Croisant la vertu pédagogique d'un Économix et l'humour cocasse d'un Guy Delisle, François Samson-Dunlop signe un roman graphique qui fera date dans l'univers de la BD politique.



FRANÇOIS SAMSON-DUNLOP
Comment les paradis fiscaux ont ruiné mon petit-déjeuner
 Éditions Écosociété

LE LIEU
centre en art actuel
présente

**PIERRE
PINONCELLI**

Colloque Exposition Discussion

Colloque les 26, 27 et 28 avril 2019
Exposition du 26 avril au 19 mai 2019



Pinoncelli 2016

Dans le plus beau quartier de Québec: Limoilou
il ne faut pas manquer **Le Bal du Lézard**
★★★★★★

Baby Foot-Hot Dog européen-Bon choix musical-Ambiance sympa-Jeux de société-Plus de 20 sortes de vodka-5 à 7 tous les jours-Spectacles-Choix de bières importées et de micro-brasserie québécoise-7 bières pression-Cidre pression et houteille! **La place dans le quartier**

Le Bar à Limoilou depuis ...1985



1049 3ième Avenue
Québec, Limoilou, ☎ 529.3829

**Visitez notre site Web
Suivez-nous sur
Facebook et Twitter**

Un enjeu vous préoccupe?
Vous désirez écrire?
Alors rédigez un texte et
faites-le paraître dans
la prochaine éditio
du journal.

**VOUS AIMEZ LIRE
DROIT DE PAROLE?
VOUS POUVEZ LE
TROUVER DANS LES
LIEUX SUIVANTS**

Limoilou

Alimentex
1185, 1^{re} avenue
Bibliothèque Saint-Charles
400, 4^e Avenue
Cégep de Limoilou
1300, 8^e Avenue
Bal du lézard
1049, 3^e Avenue

Saint-Roch

Tam-tam café
421, boulevard Langelier
CAPMO
435, rue du Roi
Maison de la solidarité
155, boulevard Charest Est
Bibliothèque Gabrielle-Roy
350, Saint-Joseph Est
Le Lieu
345, rue du Pont

Saint-Sauveur

Au bureau de Droit de parole
266, Saint-Vallier Ouest
Café La Station
161, rue Saint-Vallier Ouest
Centre médical Saint-Vallier
215, rue Montmagny
Club vidéo Centre-ville
230, rue Marie-de-l'Incarnation

Saint-Jean-Baptiste

L'ascenseur du faubourg
417, rue Saint Vallier Est
Bibliothèque de Québec
755, rue Saint-Jean
L'Intermarché
850, Rue Saint-Jean

Montcalm

Centre Frédéric-Back
870, avenue de Salaberry
Cinéma Cartier
1019, avenue Cartier
Un Coin du Monde
1150, avenue Cartier

Ste-Foy

Université Laval
Pavillons Casault et Bonenfant
Comité logement d'aide aux locataires de Ste-Foy
2920, rue Boivin
Cégep Ste-Foy
2410, Chemin Ste-Foy



droitdeparole.org

Droit de parole

Soutenez votre journal : devenez membre et ami.E !

Devenez ami.E de Droit de parole

100 \$

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 1 AN DE DROIT DE PAROLE

Abonnement individuel

30 \$

Abonnement institutionnel

40 \$

Abonnement de soutien

50 \$

DEVEZ MEMBRE ET IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE DU JOURNAL

Adhésion individuelle

10 \$

Adhésion individuelle (à faible revenu)

5 \$

Adhésion de groupes et organismes

25 \$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :

Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2 | 418-648-8043 | info@droitdeparole.org | droitdeparole.org